

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 9 février 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Gérard GAZAY - Eric LE DISSES.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 015-1561/17/BM

■ Aides aux organismes publics - Attribution de subventions de fonctionnement MET 17/2592/BM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne, site Georges Charpak Provence à Gardanne fait partie des grandes écoles d'ingénieurs implantées sur le territoire métropolitain qui de par sa présence, l'enseignement dispensé, les événements organisés et son rôle en tant qu'incubateur technologique participe à l'attractivité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire.

Les actions portées par l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne répondent aux grandes orientations métropolitaines en matière d'ESR en s'inscrivant dans la promotion de l'innovation, la mise en place d'un partenariat avec les grandes écoles d'ingénieurs et, également, en favorisant le lien entre ESR et le monde économique....

En effet, l'école qui héberge le Centre de micro électronique de Provence accueille une diversité d'acteurs, enseignants, étudiants mais aussi des chercheurs, des entreprises et des startups.

L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne sollicite la participation de la Métropole sur deux projets : une action, Innov/actions 2017 et une manifestation, les 5ièmes rencontres PME / Grandes Écoles d'Ingénieurs.

Ces manifestations et actions contribuent à accroître la notoriété scientifique et à développer le caractère innovant sur notre territoire. Elles participent de la stratégie de développement économique de la Métropole en matière d'ESR.

Innov/actions 2017 :

**Signé le 9 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017**

Il s'agit d'une formation expérimentale à l'innovation collaborative pour les étudiants de dernière année (68 étudiants) sur le type des startups week end. Cette action mobilise outre les étudiants et les chercheurs, des entreprises à la fois pour accompagner les étudiants et participer au jury final de sélection. L'objectif est de mobiliser 6 entreprises pour participer à l'action.

L'action se déroule sur 3 jours : la première séquence portant sur la conception collaborative sur une thématique choisie, l'idéation, la seconde sur la promotion des idées, la clarification des usages et des moyens nécessaires à sa réalisation, et la troisième sur la concrétisation partielle qui se place sur la voie d'un prototypage, le retour d'expérience et la présentation au jury.

Il est proposé d'attribuer au profit de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne 8 000 € pour l'aide à l'organisation de cette manifestation qui aura lieu du 27 février au 1er mars 2017, sur le site Georges Charpak Provence à Gardanne.

Les 5èmes rencontres PME / Grandes Ecoles d'Ingénieurs

Les rencontres PME Grandes Ecole d'Ingénieurs ont été initiées en 2012 à la demande de la Chambre de Commerce Marseille Provence et visent à rapprocher le monde des PME de celui des grandes écoles présentes sur le territoire métropolitain.

Elles réunissent l'Ecole Centrale de Marseille, les Arts et Métiers ParisTech, campus Aixois, et l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne, campus Georges Charpak,

Elles ont pour objectifs de donner une information à la fois en direction des PME sur l'offre de formation des trois écoles et en direction des élèves sur un parcours professionnel tourné vers les PME. Il a été décidé suite à la manifestation de 2013 de faire tourner la prise en charge de l'organisation de cet événement entre les 3 écoles. En moyenne, les différentes éditions ont réuni entre 400 et 500 élèves et plus d'une quarantaine d'entreprises.

Pour cette année 2017, l'organisation de la rencontre revient à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne, site Georges Charpak Provence à Gardanne. L'école attend 600 participants.

La cinquième édition sera orientée vers une plus grande interaction avec les enseignants chercheurs des écoles, elle se décomposerait en deux temps, un premier temps pour la relation Écoles/entreprises et, un second temps, pour les rencontres élèves/dirigeants de PME.

Il est proposé d'attribuer au profit de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne 4 000 € pour l'aide à l'organisation des ces rencontres qui se dérouleront le 6 avril 2017, sur le site Georges Charpak Provence à Gardanne.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé	Agent comptable
L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne GU : 2017 00512	Innov/actions 2017	Du 27 février au 1er mars 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	8 000 €	16 446 € Co financeurs : 8 446 € ressources propres	8 000 € Soit 48,6 % du budget prévisionnel	École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne
	5èmes rencontres	Le 6	N-1 : 0 €	4 000 €	8 763 €	4 000 €	

Signé le 9 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne	PME / Grandes écoles d'ingénieurs, le 6 avril 2017	avril 2017	N-2 : 0 €		Co financeurs Mécénat 2 000 € Ressources propres 2 763 €	Soit 45,6% du budget prévisionnel	
GU : 2017 00513							

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 2 février 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et notamment à L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention à hauteur de 12 000 € à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne afin de soutenir innov/actions 2017 et les 5èmes rencontres PME / Grandes écoles d'ingénieurs.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget général 2017 sur les lignes 23-657382 qui présentent les disponibilités nécessaires.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART

Signé le 9 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017